

ASSOCIATION DES MÈRES LESBIENNES

(514) 846-1543

WWW.AML-LMA.ORG

INFO@AML-LMA.ORG

VOLUME IV No. II

BULLETIN DE LIAISON

DECEMBRE 2002

Homophobie en milieu scolaire – C'est le temps d'agir

Par Sylvia Edgerton

Depuis 1998 l'Association Canadienne de santé mentale (filiale de Montréal) offre un colloque sur un thème spécifique relié à l'homosexualité. Cette année, en collaboration avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et le Service aux Collectivités de l'UQAM, le colloque portait sur l'homophobie à l'école. Le titre du colloque était « **L'homophobie à l'école : en parler et agir** ». Il se tenait à l'UQAM le **18 octobre 2002**. L'événement fut bien organisé, très stimulant et inspirant. Le hall d'entrée était bondé et plus de cinquante retardataires non-inscrits à l'avance, se furent refuser l'accès à cause d'un manque de place. Il y eut des discours, des présentations, des échanges, de l'improvisation théâtrale, des ateliers, des expériences vécues par des jeunes, des kiosques, une présentation vidéo et surtout beaucoup d'énergie et de motivation pour amener des changements à l'école de la part des étudiants, des parents, des professeurs et des administrateurs.

La journée a bien débuté avec trois discours d'ouverture : **M. Jacques Duval**, directeur de l'Association Canadienne pour la santé mentale, **Mme Danielle Julien**, professeure et chercheure au département de psychologie de l'UQAM, et **M. André Boulerice**, ministre des relations avec les citoyens et l'immigration. Ils ont présenté le sujet de l'homophobie à l'école et expliqué l'importance d'apporter des changements rapidement par des actions concrètes.

La conférence qui a suivi fut donnée par **M. Bill Ryan**, professeur à l'école de Service Social de l'Université McGill et directeur-fondateur du Projet Sain et Sauf. Le titre de la conférence était : Le Développement de l'orientation sexuelle chez les jeunes et les impacts psychosociaux de l'homophobie. Ryan est aussi le fondateur du Projet 10. Il est un excellent conférencier et un militant de longue date de notre communauté. Il a cité des statistiques provenant de recherches récentes qui donnent à réfléchir :

- On évalue les gais et lesbiennes aux Etats-Unis à 12 millions.
- 75% des gais et 85% des lesbiennes aux Etats-Unis cachent leur orientation sexuelle au travail.
- La grande majorité des jeunes ne se confient pas à des adultes ou à leurs pairs quant à leur orientation sexuelle.
- Les jeunes qui choisissent de parler d'homosexualité à l'école choisissent de le faire dans 83% des cas avec un professeur, 13% avec un travailleur social et 4% avec un professionnel de la santé (cette statistique a ému les professeurs dans la salle).

La revue « *American Journal of Public Health* » a fait une recherche sur le suicide chez 6500 étudiants. Le pourcentage de jeunes qui avaient pensé à ou tenté de se suicider était de 28% dans le groupe qui avait reçu des cours d'éducation

sexuelle (homosexuels et hétérosexuels). Dans le groupe qui n'avait pas eu cette formation, le pourcentage s'élevait à 45% dont 36% de gais et lesbiennes et 9% d'hétérosexuels.

M. Ryan a fait plus que citer des chiffres. Il a insisté sur le fait que dans notre société les principes d'égalité garantis par la Charte des droits n'étaient pas respectés à l'école. Il expliqua brièvement le développement sexuel des enfants en commençant à 11 ou 13 ans quand ils ressentent leurs premières attractions sexuelles, qu'elles soient homosexuelles, hétérosexuelles, ou les deux. Ces jeunes ne sentent pas qu'ils peuvent parler ouvertement de leur questionnement sexuel sans mettre en danger leur sécurité personnelle. Pour ceux ou celles qui se sentent différents ils ont rarement des modèles verraient qui se tourner ou des visions de ce que sera leur avenir. L'isolement devient leur mode de vie et ce n'est pas sain. Parfois une seule interaction avec un adulte qui utilise les mots gais ou lesbiennes avec ouverture, sur un ton neutre sans préjugé peut faire toute la différence. Le problème qui n'est pas toujours évident pour les intervenants c'est l'homophobie. L'homosexualité n'est pas un problème. L'isolement causé par l'homophobie implique trois niveaux :

- i) Cognitif – manque d'information
- ii) Émotionnel – manque de soutien
- iii) Social - manque de réseau

Pour ajouter au problème, les individus de la minorité gaie et lesbienne, contrairement aux autres minorités ne croient pas qu'ils puissent discuter de cela avec leur famille. Ils n'ont personne vers qui se tourner. Dans sa conclusion M. Ryan a fait quelques suggestions simples :

- Parler avec les enfants très tôt des droits humains, de la diversité sociale et de la discrimination. Cela doit devenir partie intégrante de leur vocabulaire.
- Reconnaître l'existence des jeunes gais et lesbiennes dans tous les milieux, toutes les écoles.
- Inviter dans votre école des groupes comme : Pour une nouvelle vision de l'homosexualité , Projet 10, Gris, Jeunesse Lambda, le H-Muet, etc.

La conférence qui a suivi fût donnée par deux jeunes qui ont survécu au système scolaire et étaient suffisamment courageux pour raconter leur histoire. **Marie-Noëlle La Pan** a raconté sa sortie du placard et personne n'a put retenir ses larmes dans l'audience. Elle a commencé à fréquenter une autre fille à l'école et les deux ont décidé de ne pas se cacher. Elles ont subi du harcèlement de leurs confrères et consoeurs de classe et le directeur de l'école leur a demandé de cesser de créer des problèmes. Elles ont tenu bon et n'ont pas cédé aucun de leurs droits d'être ce qu'elles sont. Mme La Pan a reçu une ovation à la fin de sa présentation et chacun dans l'audience regrettait de ne pas avoir été là pour la supporter alors qu'elle en avait besoin.

Le jeune conférencier qui suivait a demandé que son nom soit tenu secret et qu'on cesse de filmer la conférence pendant sa présentation. Tout cela par respect pour sa famille. Il a découvert son homosexualité à 12 ans. Il ressentait beaucoup d'homophobie internalisée, et ces sentiments étaient amplifiés par des commentaires homophobes prononcés par un de ses professeurs préférés. D'origine Musulmane, il savait que son désir homosexuel ne serait pas mieux reçu à la maison qu'il ne l'était à l'école. Son père a découvert la vérité malgré

tout et il a du partir en appartement, changer d'école et tenter de garder son équilibre. Projet 10 est venu à son aide et a fait toute la différence pour lui. Maintenant il vit à nouveau avec ses parents et est un volontaire pour Projet 10. Ce jeune suggère pour aider en milieu scolaire que l'on ne fasse pas de la sexualité un tabou. Selon lui on devrait :

- Enseigner la sexualité à l'école
- Retrouver des livres sur l'homosexualité à la bibliothèque de l'école
- Montrer des films, ou afficher des posters sur la diversité sexuelle

Encore ici à la fin de la présentation les yeux étaient humides et chacun sentait le besoin de faire des changements à l'école.

Les participants dans l'audience avaient de nombreux commentaires et suggestions. Certains suggéraient une sensibilisation des parents dès les cours pré-nataux. D'autres suggéraient qu'en début d'année scolaire chaque professeur explique à sa classe que la discrimination ne serait pas tolérée en expliquant ce qu'on entendait par discrimination. Tous s'entendaient pour insister sur l'importance de sensibiliser les enfants du primaire à la diversité et à la tolérance.

Une série d'ateliers suivirent les présentations. Les participants devaient choisir et se regrouper pour discuter plus en détail et de façon informelle. Les cinq ateliers proposés étaient les suivants :

1. Démystifier l'homosexualité à l'école. Avec **Irène Demczuk**
2. Homophobie : Comment intervenir à l'école. Avec **Alain Johnson et Diane Labelle** (membre de AML)
3. Des outils pour agir efficacement. Avec **Martine Fortier et Janik Bastien Charlebois**.
4. Les Commissions Scolaires. Avec **Bill Ryan**.
5. Le dire ou ne pas le dire. Avec **Colette Trudel**.

Je vais vous résumer les ateliers 3 et 4 auxquels j'ai participé.

Atelier 3

Martine Fortier, de la direction de la Santé publique a présenté un projet éducationnel excitant qu'elle et son équipe ont préparé. Il s'agit d'une trousse qui se nomme « **Pour une nouvelle vision de l'homosexualité** ». Elle fut créée pour les 12 à 18 ans et sera adaptée à toutes les régions du Québec. Cette trousse sera disponible gratuitement pour toutes les écoles afin de donner des outils à tous les intervenants (professeurs, travailleurs sociaux, intervenants en santé, etc). afin de sensibiliser les jeunes à la diversité d'orientation sexuelle. Dans la trousse on retrouvera un guide pour l'intervenant, un document démystifiant l'homosexualité et expliquant brièvement les impacts de l'homophobie sur la santé et le développement des jeunes gais, lesbiennes, bisexuel(e)s et transsexuel(le)s (GLBT). Le document explique aussi la responsabilité inhérente à chaque intervenant de créer un environnement sécuritaire exempt de discrimination. Il y aura de plus dans la trousse un communiqué de presse, un vidéo, différents outils dont des affiches, des brochures, des cartes d'affaires, etc. Un répertoire des ressources régionales et provinciales pour les jeunes, les parents, les intervenants sera inclus ainsi qu'une section pour les parents afin de supporter tous y compris ceux avec des enfants (GLBT). Une séance de formation adaptée accompagnera la trousse afin de

s'assurer que celle-ci soit utilisée de façon appropriée. Cette trousse sera disponible en janvier 2003.

Janik Bastien Charlebois, coordonnatrice de recherche du **GRIS-Montréal**, a présenté un projet similaire que Gris a monté en collaboration avec Pour une nouvelle vision de l'homosexualité. Leur trousse pédagogique aura quatre sections :

1. Une présentation de la situation actuelle pour les jeunes gais et lesbiennes.
2. Une explication du mot homosexuel
3. Des activités pour le dernier cycle du primaire et le premier cycle du secondaire.
4. Des ressources et des suggestions.

Atelier 4

Bill Ryan animait l'atelier « Commissions Scolaires : des pas dans la bonne direction ». Santé Canada a demandé à M. Ryan de créer un projet semblable à Projet 10 mais cette fois-ci pan-Canadien. Cela lui a permis de se familiariser avec les différents programmes qui existent à travers le Canada. Il est très intéressant de connaître ces programmes qui fonctionnent déjà. Si vous êtes intéressés par ce qui se fait aux Etats-Unis, vous devriez consulter le site internet www.glsen.org. Voici un résumé de ce qui se fait dans les autres provinces.

Colombie-Britannique

Il existe un programme qui débute à la pré-maternelle et se termine en secondaire 5. Il porte le nom de **Défier l'homophobie dans nos écoles**. Il existe aussi des alliances gais-hétéro supporter par les syndicats. Le ministre de l'éducation a encouragé la divulgation des noms de personnages historiques importants homosexuels pour permettre aux jeunes GLBT de s'identifier à des modèles positifs. Le même ministre a aussi encouragé les professeurs GLBT a servir de modèles pour les étudiants. Vous trouverez plus d'information sur internet à l'adresse www.galebc.org.

Manitoba

À Winnipeg en début d'année scolaire, une **journée est consacrée à la diversité sociale incluant la diversité sexuelle**. Cette journée s'intitule : Respect for Social Diversity Day. Il existe aussi un programme pour les futurs professeurs, **Breaking Barriers**, subventionné par Santé Canada.

Ontario

À Toronto il existe un **programme arc-en-ciel (Rainbow Program)**. Il existe une école arc-en-ciel pour les jeunes qui ne se sentent pas à l'aise dans une école régulière. Les gais et lesbiennes y sont bienvenus. Deux travailleurs à la Commission scolaire ont pour tâche de sensibiliser les intervenants à l'homosexualité. Ces postes existent depuis déjà 10 ans. La Commission scolaire de Toronto (Toronto School Board) a un site intéressant.

Nouvelle-Écosse

À Halifax, il existe un **programme Sain et Sauf** pour les GLBT. Plusieurs écoles ont des groupes d'alliances gais-hétéros ou des groupes de jeunes contre la discrimination. Certaines écoles participent au **Projet Allié**, où au moins un professeur affiche sur sa porte un signe qui indique qu'il s'agit d'un endroit sécuritaire et d'un allié. Ce sont les jeunes qui déterminent quel professeur peut afficher ce signe sur sa porte.

Québec

Ici c'est souvent les infirmières qui seront les premières à parler d'homosexualité. Nous n'avons pas de programme développé comme dans d'autres provinces. M. Ryan suggère que le Comité de Parents (Conseil d'établissement) est l'endroit où il faut tenter de marquer des points. La région Chaudière-Appalache est la mieux articulée au Québec. Un programme excellent est en fonction. Le **GRIS-Chaudière-Appalache**, avec la régie régionale, a mis sur pied un projet pour développer des groupes de soutien pour les GLBT et les intervenants. Ils ont mis sur pied une compétition théâtrale avec remise du **prix Michel Tremblay**. Voici un exemple intéressant qui démontre que les gros centres urbains ne sont pas toujours les plus innovateurs.

Entre les ateliers, les participants ont pu visionner le **vidéo Silence SVP** de Mario Munger produit par la CSQ en 2002. Ce documentaire émouvant explique les effets de l'homophobie sur les étudiants et les professeurs. Des membres de notre association ont participé à ce vidéo.

Une table ronde avec le thème : Contrer l'homophobie : Une Stratégie Collective a permis d'entendre **Mme Diane de Courcy**, présidente de la Commission scolaire de Montréal, **M. Kouri Chassin** représentant du conseil permanent de la jeunesse et **Mme Monique Richard**, présidente de la CSQ. Chacun a discuté du rôle et des responsabilités de tous dans l'amélioration du système scolaire, et de l'importance de profiter de chaque occasion pour créer un environnement respectueux de la diversité.

M. Sylvain Simard, le ministre de l'éducation, très attendu des participants, a clôturé la journée. Il a présenté un historique du progrès des droits des gais et lesbiennes depuis les années soixantes moment où l'homosexualité fut décriminalisée. Il a insisté sur l'importance de groupe comme Gai écoute. Il a mentionné une lettre qu'il a écrit aux commissaires expliquant ses craintes. Il a souligné l'importance de sensibiliser les parents puisque les enfants ne vivent pas qu'à l'école, et que la famille importe aussi. Il a parlé de la réforme scolaire et de l'inclusion dans le curriculum du respect des différences et de la recherche d'un traitement égalitaire pour tous. M. Simard parlait comme un politicien et il n'a pas parlé de projets concrets, pas plus qu'il n'a ébauché un plan d'action. Malgré tout sa présence fut appréciée et bien que la journée avait été longue la majorité des participants ont assisté à son discours. On peut trouver son allocution sur l'internet à : <http://www.meq.gouv.qc.ca/MINISTRE/minis2002/a021018.htm>.

Les kiosque longeant les corridors sur le chemin vers la salle de conférence bourdonnaient d'activités et d'énergie tout au long de la journée. Une énergie positive se dégageait de toutes ces activités, et chacun des participants se disait « on peut faire quelque chose ».

J'ai quitté la conférence en comprenant mieux l'importance et l'urgence d'agir. La discrimination que subissent les étudiants GLBT, le personnel, les professeurs et les administrateurs est constante et quotidienne dans toutes les écoles de la province. Les insultes et les agressions à l'école sont presque toujours reliées à l'homophobie. L'école est le lieu où la société élève ses enfants, leur enseigne comme elle fonctionne et comment y participer activement comme citoyen. À l'école nos enfants vivent des interactions importantes, développent leur estime de soi, décident de qui ils seront et de leur implication dans la société. Ironiquement l'école est un des rares endroits où la chartre des droits n'est pas appliquée. Il y a définitivement urgence, discutons-en et surtout agissons.

Nous voulons de vos nouvelles! Vous êtes intéressé(e)s à écrire quelque chose pour votre bulletin?

Vous n'avez qu'à faire parvenir vos articles à info@aml-lma.org ou par la poste à AML, 2401 Coursol, Montreal, Quebec, H3J 1C8

Les nouvelles en bref – Septembre à
Novembre 2002

MONTRÉAL

30 août 2002 – Le ministre fédéral **Allan Rock**, le ministre provincial **André Boisclair** et le conseiller municipal **Robert Laramée** étaient très heureux d'annoncer la participation des trois paliers gouvernementaux au financement du **nouveau centre communautaire des gais et lesbiennes de Montréal**. L'édifice sera érigé à l'angle des rues Wolfe et Sainte-Catherine au cœur du Village gai. Son coût approximatif est évalué à 9,7 millions de dollars. La Fondation Mario-Racine, l'organisme responsable du projet, a amassé près de 43 % des fonds nécessaires pour la construction de l'édifice de 57 000 pieds carrés, qui devrait être complétée en octobre 2003.

Le complexe abritera des services communautaires, des événements culturels, de même qu'un centre d'affaires et un centre commercial. Il y aura un café Internet, une salle multimédia, un espace pour les aînés, de même que le Carrefour de la mémoire gaie et lesbienne.

Richard Brown, le directeur général intérimaire de la Fondation, espère que tout sera prêt à temps pour le 7^e Festival international des chorales gaies et lesbiennes en 2004, et, évidemment, pour les Jeux gais de 2006.

19 septembre 2002 – **Image & Nation**, le festival international de cinéma gai et lesbien de Montréal, célèbre son 15^e anniversaire l'automne dernier. Pour son 15^e anniversaire, le programme de cette année comprenait 200 films en provenance de 25 pays, dont 27 étaient en compétition officielle. Pour souligner le chemin parcouru depuis la toute première édition du festival, les organisatrices **Katharine Setzer** et **Charlie Boudreau** ont présenté un aperçu des grands moments de l'histoire du cinéma gai et lesbien. Les classiques à l'affiche comprenaient : *Reflections in a Golden Eye* de John Huston, *Dog Day Afternoon* de Sidney Lumet, *The Crying Game* de Neil Jordan

et *M. Butterfly* de David Cronenberg. Le festival présentait également une rétrospective du grand cinéaste Rainer W. Fassbinder.

Parmi les présentations les plus intéressantes, on retrouvait *Lesbian Porn 101*, une ciné-conférence, animée par Laura Weide, proposant une rétrospective des vingt dernières années de porno lesbienne.

25 septembre 2002 – Une femme de Montréal a obtenu 6 000 \$ en compensation dans un **cas de discrimination** mettant en cause **Dunkin' Donuts**. La dame expliqua au tribunal des droits humains qu'elle fut mise à l'écart par ses collègues de travail, que ses heures de travail furent réduites, et que les clients la ridiculisaient depuis qu'ils avaient appris qu'elle était lesbienne. Le tribunal fut informé que la dame avait été embauchée par une succursale montréalaise du géant américain en février 1997. Deux semaines plus tard, elle invitait une collègue de travail à la maison pour une visite de courtoisie et la présenta à sa partenaire. Par la suite, cette collègue dévoila aux clients et aux autres employés l'orientation sexuelle de la plaignante. Des commentaires offensants s'ensuivirent et la collègue qui avait tout raconté refusa dès lors de travailler avec la dame. Jusqu'à ce jour, la dame n'avait eu que d'excellentes évaluations de la part de son employeur. Le tribunal ordonna à la franchise de payer 3 000 \$ à l'employée pour dommages moraux et 2 979 \$ supplémentaire pour perte de revenu.

2 octobre 2002 – Jusqu'à tout récemment, les **cliniques de fertilité québécoises** refusaient l'accès aux lesbiennes, en général, et aux femmes hétérosexuelles célibataires. En janvier 2002, une délégation de femmes de la **Fédération des femmes du Québec (Alexa Conradi)** et de **l'Association des mères lesbiennes (Gabriel Pinkstone et Nicole Paquette)**, accompagnée par le **professeur Danielle Julien du département de psychologie de l'UQAM**, rencontraient les représentants de la clinique de fertilité Procréa. L'objectif de cette rencontre était de démontrer les raisons médicales, sociales et éthiques de l'accessibilité pour toutes les femmes. Alexa Conradi traita de l'évolution des droits de la femme et de l'évolution de la société québécoise en regard des droits des lesbiennes. Le Dr Julien exposa les résultats de nombreuses recherches sur les familles lesbiennes démontrant que nos enfants se développent tout à fait normalement. Gabriel Pinkstone expliqua les difficultés rencontrées par les femmes qui veulent avoir des enfants, mais qui se voient refuser l'accès. Finalement, Nicole Paquette présenta, d'un point de vue médical, les problèmes de santé associés à l'exclusion de certaines femmes d'une partie du système de la santé. Les représentants de Procréa furent attentifs et posèrent de nombreuses questions. On demanda à l'Association des mères lesbiennes de préparer un dossier pour le comité de déontologie contenant les informations pertinentes à la requête. **Le 2 octobre 2002**, nous rencontrons à nouveau les représentants de Procréa qui **annoncèrent qu'ils ouvraient dorénavant l'accès à toutes les femmes, sans égard à l'orientation sexuelle ou au statut matrimonial**. Depuis, le conseil d'administration a modifié l'énoncé de mission. Maintenant, dans tous les documents Procréa vous pouvez lire :

« Les cliniques PROCRÉA, parmi les plus importantes au Canada, offrent une panoplie complète de services professionnels en fertilité et en génétique humaine. Ces services sont disponibles pour quiconque souhaite avoir des enfants par l'entremise de techniques de médecine de reproduction. »

Par « quiconque », il faut entendre les **lesbiennes et les femmes hétérosexuelles célibataires**. Pour nous, il s'agit d'une grande victoire puisque l'accès à la maternité est tout aussi important que la reconnaissance de droits légaux. À partir d'aujourd'hui, vous (et votre partenaire) pouvez prendre rendez-vous avec la clinique Procréa de Montréal ou de Québec. Vous aurez droit aux mêmes services qu'un couple hétérosexuel. Si vous êtes célibataire, lesbienne ou hétérosexuelle, vous avez également droit à ces services.

22 octobre 2002 - Les **Archives gaies du Québec** organisaient une soirée commémorative pour le **25^e anniversaire** d'un événement qui marqua la communauté gaie et lesbienne de Montréal. Dans la nuit du vendredi 21 octobre au samedi 22 octobre 1977, 145 personnes furent arrêtées aux **bars gais Truux et Mystique** de la rue Stanley, au centre-ville de Montréal. Le samedi 22 octobre 1977, sur le coup de minuit, **2000 personnes descendirent dans les rues** pour protester cette violation de leurs droits. Des journalistes s'emparèrent de la cause gaie et un comité de la défense des droits fut formé. Le 15 décembre 1977, l'Assemblée nationale vota en faveur du projet de loi 88 : **la Charte québécoise des droits humains** entra en vigueur une semaine plus tard.

QUEBEC

6 Septembre 2002 – La **Cour de la famille du Québec**, a enfin reconnu, dans une cause en suspend depuis 4 ans, **l'adoption par le co-parent de même sexe**. La défense pour les droits des parents de même sexe, qui débuta en 1998, a été liée aux débats sur l'union civile à l'Assemblée Nationale. Depuis la loi 84, les mères lesbiennes n'ont plus besoin d'adopter les enfants biologiques de leur conjointe. Toutefois, le jugement de la Cour de la Famille du Québec prévoit des dispositions pour ceux/celles qui ne peuvent bénéficier, pour différentes raisons de la loi 84. Ce qui peut être très utile dans un projet d'adoption internationale pour le deuxième parent ou pour un parent de même sexe qui serait arrivé après la conception de l'enfant.

14 Septembre 2002 - Le **chef de l'Action Démocratique du Québec, Mario Dumont**, s'est dit contre la légalisation de la marijuana et contre l'avortement. Il a également eu "**une deuxième pensée**" concernant le **vote unanime de la loi 84**. Cette loi donne aux gais et lesbiennes et leurs familles les mêmes droits que les autres familles au Québec. Comme les 2 autres partis (libéraux et québécois), L'ADQ a voté en faveur de l'union civile mais Dumont a mentionné qu'il avait de sérieuse réserve concernant certains aspects de cette loi, particulièrement sur la section de la loi qui donne les pleins droits parentaux.

"Je ne suis pas très à l'aise avec ça" a dit Dumont. "C'est un peu spécial. Nous avons étudié les conséquences de tourner à droite sur la lumière rouge pendant 2 ans, une norme fortement répandue en Amérique du Nord, mais lorsqu'est venu la question des enfants dans ces circonstances qui n'ont jamais existé auparavant dans notre société, personne n'en a parlé. Personne n'a abordé la discussion. Soudainement Bang!" Le gouvernement passe cette loi parce qu'il veut les votes de la communauté homosexuelle." "Lorsque tu es disposé à échanger des votes contre la morale, il y a là un réel problème".

La vérité en cette matière est que malgré le fait que Dumont ait été membre de la commission parlementaire de l'Assemblée Nationale, il n'a jamais pris part à aucun des nombreux débats concernant l'union civile. Évidemment pour lui, les droits de tourner à droite est beaucoup plus important que les droits de nos enfants. Merci Mario.

25 Octobre 2002 - *The Gazette*- Les évêques Anglicans du Québec ont dit aux membres de leur clergé qu'ils n'étaient pas autorisés à bénir les couples de même sexe sous la nouvelle loi d'union civile du Québec.

"Je suis pro-gai, mais en même temps j'ai des responsabilités auprès de tout notre diocèse (de Montréal)" a déclaré l'évêque Andrew Hutchison en entrevue téléphonique cette semaine. L'archevêque avait pourtant dit, vendredi dernier, aux responsables du synode de son diocèse que le Québec avait adopté une loi qui permettait à tous ceux qui célèbrent présentement un mariage d'officier pour une union civile dans le cadre de la loi 84.

Hutchison ajoute: "Nous ne souhaitons pas ajouter d'autres choses pour isoler la communauté gaie Anglicane. Personne n'a été préparée à cette loi et nous souhaitons la consultation et la discussion sur ce sujet avant d'effectuer des changements précipités".

31 octobre 2002- Le gouvernement provincial est enfin à travailler sur un plan concret pour les **conjoints survivants des couples de même sexe**. Même si en 1999, la loi 32 avait donné les droits au conjoint survivant de réclamer des bénéfiques. Toutefois, les personnes décédées avant cette date n'étaient pas couvertes par cette loi. Le printemps dernier une décision a été rendue dans le cas de 4 hommes dont le partenaire était mort avant que la loi ne soit appliquée. Si le travail du gouvernement provincial se déroule dans le sens présenté, **il sera dorénavant possible d'obtenir rétroactivement les mêmes bénéfiques pour les personnes décédées entre 1999 et 1985**. Un millier de gais et lesbiennes pourraient ainsi recevoir les bénéfiques puisqu'environ 80 demandes de pension par année avaient été refusées.

CANADA

9 Septembre 2002 - La Cour supérieure du Québec a légiféré qu'interdire le droit au mariage pour les gais et les lesbiennes contrevenait à la Charte des droits et libertés canadienne. Cette décision marquante faisait écho à une décision antérieure de la Cour supérieure de l'Ontario. Et, à l'instar du jugement ontarien, la cour a accordé deux ans au gouvernement canadien pour amender la loi, sinon celle-ci sera déclarée nulle.

« Nous sommes très heureux » a déclaré Michael Hendricks qui, avec son partenaire René LeBoeuf, a traîné le gouvernement en justice. Leboeuf et Hendricks sont ensemble depuis 30 ans. En 1998, ils se sont vu refuser un permis de mariage et ont entrepris des mesures judiciaires.

Le jugement stipule que la création de l'Union civile au Québec, la plus complète union légale pour les couples homosexuels - à date - au Canada, « ne remplace pas le droit d'accessibilité au mariage. »

Le ministre québécois de la justice affirma, au moment de l'introduction de la législation, qu'il serait préférable d'octroyer aux gais et lesbiennes les droits au mariage en totalité, mais le mariage est de juridiction fédérale.

Selon la loi canadienne, « le mariage est une union entre un homme et une femme, à l'exclusion de tous les autres. »

« La Cour a une fois de plus conclu que d'interdire le mariage homosexuel était discriminatoire et inconstitutionnel » selon John Fisher, directeur général d'Égale, l'organisme de protection des droits des gais.

« La cour a envoyé un message clair au Parlement: Arrêtez la discrimination envers les couples homosexuels et respectez la Constitution. Il est maintenant temps d'agir. Nous en appelons au Parlement d'obtempérer à la décision de la cour et de permettre aux couples homosexuels de se marier. Combien de temps les couples homosexuels devront-ils attendre pour obtenir l'égalité ? »

Le gouvernement fédéral a déjà décidé d'en appeler de la décision de la cour ontarienne et, le 10 septembre, en a fait de même au Québec. En Colombie-Britannique, où le juge a rejeté la notion de mariage homosexuel, le couple ira en appel dès février 2003.

En allant en appel, le gouvernement fédéral affirme, et c'est leur principal argument, que la **reproduction hétérosexuelle est « l'ultime objectif » du mariage.** Égale, organisme national pour l'égalité des droits des gais, lesbiennes, bisexuels et transsexuels, qualifie cet argument d'insulte à tous Canadiens.

« La volonté du gouvernement de présenter le mariage comme rien de plus qu'un programme de reproduction pour hétérosexuels est extrêmement offensante », affirme John Fisher, directeur général de Égale. « C'est un affront pour les hétérosexuels mariés qui ne veulent pas, ou qui ne peuvent pas, avoir d'enfant, de même que pour bon nombre de couples homosexuels qui élèvent présentement des enfants. »

Dans la récente décision ontarienne, le juge Laforme décrit l'argument de reproduction comme un « piètre prétexte utilisé pour rationaliser la discrimination envers les gais et lesbiennes », et, dans le cas du Québec, le juge Lemelin a souligné : « Nous n'interdisons pas le mariage aux femmes âgées ! »

Le cabinet et le caucus libéral sont apparemment bien divisés sur la définition du mariage. Entre temps, le ministère de la Justice a référé le débat du mariage gai et lesbien à **un comité mixte de justice et de droits humains qui tiendra des audiences publiques à travers le pays.**

Dans le **mémoire préparatoire** pour les audiences publiques, le gouvernement souligne **4 options différentes** : 1) retirer au gouvernement fédéral tout pouvoir décisionnel administratif concernant le mariage, transférant ainsi toute responsabilité aux institutions religieuses. Une telle décision s'harmoniserait avec la mise sur pied de registres provinciaux civils qui pourrait, ou non, être accessibles aux gais et lesbiennes selon la province, 2) créer une union civile fédérale qui serait équivalente au mariage, 3) modifier la définition du mariage afin d'inclure les gais et les lesbiennes ou 4) maintenir le statu quo.

Dans les prochaines semaines, **l'Association des mères lesbiennes présentera un mémoire en commission parlementaires.**

Éventuellement, si le gouvernement ne prend pas de décision, le débat sera porté devant la **Cour suprême du Canada** qui devra trancher. Le processus pourrait s'étaler sur une période de cinq ans.

3 octobre 2002 - PlanetOut.com – Les autorités douanières canadiennes ont saisi des exemplaires de *Cherry*, un roman érotique lesbien de l'auteure britannique Charlotte Cooper, qui avaient été commandés par une librairie lesbienne de Victoria, en Colombie-britannique.

Le roman illustré (*graphic novel*) comprend une description du *fisting*, et les autorités croient que le livre contrevient aux lois fédérales sur l'obscénité. Les agents des douanes ont 30 jours pour déterminer si *Cherry* fait preuve, ou non, de contenu artistique et s'il sera, ou non, définitivement banni.

Cette saisie renvoie les douanes canadiennes sous les feux internationaux auxquels elles se sont régulièrement exposées au cours des deux décennies. Un pays, qui se veut libéral sous de nombreux aspects (mais qui ne possède pas l'équivalent du Premier amendement américain), laisse, depuis longtemps, son Agence des douanes se servir indûment des lois en matière d'obscénité pour censurer tout contenu gai.

22 octobre 2002 - 365Gay.com – De nouvelles statistiques jettent un regard sur la communauté gaie et lesbienne canadienne. Les résultats du recensement 2001 de Statistiques Canada furent rendus publics dans le cadre d'un vaste échantillonnage des ménages canadiens. Pour la première fois, les gais canadiens furent inclus au recensement.

Les résultats montrent qu'il y avait 34 200 couples homosexuels vivant en union de fait au Canada en 2001, mais la plupart des avocats en droits gais et des statisticiens évaluent que **ce nombre est inférieur à la réalité.**

Les sociologues croient que cette divergence tient au fait que de nombreuses familles gaies, particulièrement en région, ne font pas confiance au gouvernement quant à la protection de leur vie privée.

Malgré cet apparent vice numérique, les avocats en droits gais applaudissent l'inclusion des familles homosexuelles au scrutin.

La probabilité que les couples lesbiens aient des enfants est cinq fois supérieure à celle des couples gais. Environ 15 % des 15 200 couples lesbiens vivaient avec des enfants, comparativement à 3 % pour les couples gais.

Les chiffres démontrent également qu'environ 81 % des couples homosexuels habitent dans les 27 principaux centres urbains. Les villes de Vancouver (1,98 %), de Montréal (1,47 %) et de Victoria (1,26 %) comptent les pourcentages les plus élevés de ménages homosexuels.

23 octobre 2002 - Equal Marriage Newsletter - Ottawa – Tout doute quant à la ligne de conduite du nouveau chef de **l'Alliance** a été détruit hier lorsque ce

dernier, **Stephen Harper**, y est allé d'une nouvelle **remarque désobligeante** de la part d'un parti s'étant bâti une solide réputation d'homophobe.

Harper commentait l'éthique de certains membres du parlement en laissant entendre que leurs « portraits » pourraient se retrouver sur les murs de postes de police d'un océan à l'autre. Le **député Svend Robinson** s'est insurgé contre les implications criminelles d'un tel commentaire. Harper a répondu en sous-entendant que le portrait de Robinson (qui est gai) se retrouverait, lui, dans des endroits bien plus « intéressants » qu'un poste de police.

Robinson en fut outré. « C'est insultant... J'en ai assez, en tant que gai, de ce genre d'insinuation et d'insulte », insista-t-il. L'ancien premier ministre Joe Clark, chef du Parti conservateur s'est également insurgé contre le commentaire de Harper. La bavure était si grave que certains membres de l'Alliance ont ensuite exprimé leur regret à Robinson.

Ceci ne fait qu'ajouter aux nombreux discours de l'Alliance à caractère bigot, désobligeant, et homophobe. Le parti est étiqueté ainsi à cause de remarques antérieures de ses membres, incluant celles un membre du Parti réformiste (Parti qui changea de nom pour tenter de redorer son image) qui affirma qu'il relèguerait les employés gais ou noirs à l'arrière-boutique si les affaires de l'entreprise en souffraient. Le parti vote en bloc contre les droits des gais et lesbiennes.

6 novembre 2002 – CP - Yellowknife – Les Territoires du Nord-Ouest sont devenus la **première région canadienne à interdire toute discrimination envers les transexués**. En tant que partie intégrante de la nouvelle loi des droits de la personne, une personne ne peut être discriminée à cause de son identité sexuelle. La Commission canadienne des droits de la personne et la Commission des droits de la personne de Colombie-Britannique canadienne ont toutes deux recommandé que toute discrimination en fonction de l'identité sexuelle soit interdite, mais des lois doivent encore être votées.

NOUVELLES INTERNATIONALES

27 août 2002 -365Gay.com – Le gouvernement **indien** a jusqu'au 27 novembre 2002 pour fournir à la **Cour suprême** les raisons légales du maintien de lois criminelles contre les relations sexuelles entre partenaires de même sexe. Le groupe gai **Naz Foundation** conteste la loi devant les tribunaux en s'appuyant sur les droits humains.

La sollicitaire générale K.K. Sud, qui comparaitra lundi devant trois juges, affirme: « Nous devons tenir compte de la moralité de la société toute entière, et ce type de relation n'est pas acceptée dans notre pays. »

Par contre, les juges ont affirmé que ce débat ne pouvait pas être considéré seulement sur des bases de moralité sociale. « Tant que la société est concernée, avant 1956 la polygamie était de pratique courante, mais elle n'existe plus depuis son bannissement par la loi sur le mariage Hindu», observa la cour.

Le tribunal a ordonné au gouvernement de présenter un mémoire d'ici un mois expliquant les raisons légales de la criminalisation de la sexualité homosexuelle, et tiendra audience le 27 novembre 2002.

Les personnes reconnues coupables d'avoir eu des relations sexuelles avec une personne de même sexe peuvent être emprisonnées pour une période allant jusqu'à cinq ans selon les lois indiennes actuelles.

5 septembre 2002 - *Gay.com U.K.* - Les évêques sud-américains ont attaqué des organisations internationales, incluant l'Union européenne et les Nations unies, pour avoir fait du lobbying auprès des gouvernements afin qu'ils légifèrent contre les enseignements de l'Église catholique romaine.

À la fin de la conférence internationale, les évêques catholiques de 25 pays affirmèrent que **les gouvernements sont forcés à approuver des lois en faveur des droits des gais**, tout comme pour le divorce et l'adoption.

« Les gouvernements latino-américains ont été forcés à légiférer contre l'unité familiale chrétienne par des groupes de pression comme les Nations unies et l'Union européenne qui veulent imposer leur vision,» selon ce qu'affirma **Monsignor Carlos Aguiar** de Mexico, président du **Conseil catholique de l'Amérique latine**, à CNN.

Aguiar dit qu'une déclaration a été rédigée contre ce type de lobbying. Les détails n'ont pas été expliqués, mais on s'attend à ce qu'il colporte les mêmes rengaines de l'Église catholique en regard de l'homosexualité.

La déclaration sera rendue publique par le Vatican. Aucune date n'a été avancée. On croit, par contre, qu'elle sera présentée aux gouvernements, parlements et groupes de droits civiques régionaux.

11 septembre 2002 - (AFP) Johannesburg – Le tribunal constitutionnel de l'Afrique du Sud a **accordé aux couples de même sexe le droit à l'adoption**. Le jugement a été salué comme **le premier du genre sur le continent africain**. Il fait suite à une série d'avancées récentes pour les droits des gais en Afrique du Sud.

L'Alliance des Gais et Lesbiennes, qui compte 112 000 membres, a salué ce jugement comme un exemple qui servira à mettre en garde les homophobes du continent tels que **Robert Mugabe** et **Sam Nujoma**. Les présidents respectifs du **Zimbabwe** et de la **Namibie** ont régulièrement attaqué les gais et lesbiennes, illustrant les différentes conditions avec lesquelles doit composer la communauté GLBT africaine.

16 septembre 2002 - *BioNews* – La **première clinique de fertilité privée européenne exclusivement au service des couples lesbiens et des femmes seules, a ouvert ses portes à Londres**. Le centre de la rue Harley n'a pas encore les permis nécessaires pour les traitements et la banque de sperme, mais les autorités anglaises en matière de fertilité et d'embryologie considèrent la demande.

Le fondateur du centre, John Gonzales, a lancé en juillet dernier le premier site Web - **mannotincluded.com** – facilitant, pour les couples lesbiens et les femmes seules, la recherche d'un donneur de sperme. Il affirme qu'il a ouvert le *Women's New Life Centre* « pour compenser le manque de considération et

d'attention qui affecte les lesbiennes et les femmes seules dans certaines cliniques à cause des préjugés et de la discrimination. »

25 septembre 2002 - PlanetOut.com – Le Conseil municipal de Paris, présidé par le maire gai **Bertrand Delanoë**, a voté largement en faveur du financement des **premières archives françaises consacrées à la communauté GLBT**. Selon l'Agence Reuter, un budget de 100 000 euros (98 000 \$) a été alloué aux archives, incluant une collection de livres, de magazines et de recherches universitaires. Les archives animeront aussi des tables rondes, présenteront des films et exploiteront un site Web.

« Ça permettra aux gens de mieux comprendre une chose souvent traitée avec ironie et mépris », selon les affirmations faites par l'adjoint au maire, Christophe Girard, à l'Agence Reuter.

Bien qu'aucune localisation n'ait été déterminée pour abriter les archives, Girard espère que le tout sera mis en place et sera fonctionnel d'ici deux ans.

18 octobre 2002 - HRC net news - Washington – L'academie americaine des medecins de famille a adopté une résolution appuyant une législation qui protège les **enfants de parents homosexuels**.

« Nous sommes heureux que l'Académie se positionne du côté de la santé, du bien être et de la stabilité des enfants de parents homosexuels » de dire **Lisa Bennett, directrice adjointe de HRC FamilyNet un groupe de défense des droits de la personne**. « Ce groupe a réaffirmé qu'il est normal que ces enfants aient droit à la même sécurité sociale et légale que ceux pris pour acquis par les enfants de parents hétérosexuels. »

L'academie americaine des medecins de famille représente plus de **93 500 medecins et étudiants en médecine des États-Unis**. Le groupe a aussi laissé entendre qu'il appuyait la reconnaissance de droits égaux pour les parents homosexuels, entre autres en regard des conjoints de fait et de l'assurances santé, ainsi qu'en fonction d'une reconnaissance légale du deuxième parent et des droits d'adoption.

L'opinion dominante du milieu professionnel est que l'orientation sexuelle du parent n'a rien à voir avec sa capacité d'être un bon parent. Les principales recherches, incluant la méta-analyse de 2001 couvrant vingt ans de recherches sur le sujet, démontrent que l'orientation sexuelle du parent n'entre pas en ligne de compte en matière de développement mental et social de l'enfant, ni en regard de la qualité de la relation parent-enfant.

Les principaux organismes nationaux en matière de bien être et de santé psychologique et sociale de l'enfant ont également soit mis en place une ligne de conduite, soit communiqué une prise de position déclarant que l'orientation sexuelle du parent est non pertinente à sa capacité d'élever un enfant. Nombre d'entre eux condamnent la discrimination en fonction de l'orientation sexuelle dans les cas d'adoption, de garde ou de toute autre situation parentale, et réclament des **droits égaux pour tous les parents et les enfants**.

Certains des organismes en question :

- * American Psychological Association (1976)
- * Child Welfare League of America (1988)
- * American Psychiatric Association (1997)
- * North American Council on Adoptable Children (1998)
- * American Academy of Pediatrics (2002)
- * American Psychoanalytic Association (2002)
- * American Academy of Family Physicians (2002)

Pour consulter les lignes de conduite de ces organismes en regard de la maternité GLBT :

<http://www.hrc.org/familynet/chapter.asp?chapter=184>

18 octobre 2002 - 365Gay.com – **Le maire de Paris Bertrand Delanoë** a obtenu son congé de l'hôpital jeudi, environ deux semaines après avoir été **poignardé à l'abdomen** durant un événement à l'hôtel de ville. Delanoë, qui est ouvertement gai, fut attaqué par un homme clamant sa haine des gais et des politiciens. Azedine Berkane, 39 ans, a été placé sous enquête officielle, à un pas d'être inculpé, mais son avocat plaide l'aliénation mentale et affirme qu'il n'est pas apte à subir un procès.

24 octobre 2002 - *Associated Press* – **Stockholm** – Le **gouvernement suédois** a annoncé qu'une **nouvelle loi autorisant les couples gais et lesbiens à adopter** des enfants entrera en vigueur en février 2003.

4 novembre 2002 – **Tel Aviv** - **Uzi Even**, un professeur de chimie de 62 ans et un officier à la retraite, est **le premier membre du parlement israélien, ouvertement gai**, à être assermenté, en tant que représentant du Parti de gauche Meretz. Il s'agit, de toute évidence, d'un événement important, selon M. Even, qui ajoute qu'on ne peut prédire la réaction des législateurs ultra-orthodoxes, qui ont critiqués son entrée au parlement. Par contre, M. Even affirme que la faible réaction à l'annonce de son entrée au parlement témoigne de l'évolution des mentalités. Son partenaire, Amit Kama, 42 ans, un professeur en étude des médias, et lui sont les parents d'accueil d'un adolescent rejeté par sa famille à cause de son homosexualité. Il s'agit du premier couple gai à être reconnu comme parents d'accueil en Israël.

SPORTS

1^{er} novembre 2002 – *AP* - **New York** – L'ancien footballeur de la ligue nationale, **Esera Tualo**, avoue publiquement son homosexualité. Le massif ex-défenseur de ligne veut que les gens l'acceptent tel qu'il est et qu'ils acceptent également sa famille résidant en banlieue de Minneapolis – son partenaire Mitchell Wherley et leurs jumeaux de 23 mois, Mitchell et Michele, adoptés du Samoa natal de Tualo.

La sortie publique de Tualo sur nos chaînes de télévision, dans les journaux et les magazines, deux ans après sa retraite d'une carrière de neuf années, est plus qu'une libération personnelle. Il tient à ce qu'on puisse « mettre un visage aux footballeurs gais, briser les stéréotypes et stimuler la discussion. »

Même si la majorité de la société accepte l'homosexualité, **il n'y a aucun footballeur, joueur de basket-ball, joueur de base-ball ou hockeyeur professionnel qui avoue ouvertement son homosexualité.** Tualo affirme que « la plupart des entraîneurs et des joueurs s'imaginent encore qu'un joueur gai nuirait à l'unité de l'équipe et mettrait en péril l'image macho. »

1^{er} novembre 2002 - *Gay.com* – Près de **13 000 athlètes gais** du monde entier sont arrivés à **Sydney pour les 6^e Jeux gais et festival culturel.** Une grande cérémonie d'ouverture mit en vedette **k.d. lang et Jimmy Somerville.** L'événement, qui dura toute la semaine, fut le plus important à avoir lieu à Sydney depuis les Jeux olympiques de 2000.

Le coprésident des Jeux, Peter Bailey, a raconté à *l'Associated Press* que des hommes et des femmes, de 18 à 80 ans, en provenance de **83 pays**, ont participé à l'événement qui s'est clôturé le 9 novembre 2002. Les athlètes étaient en compétition pour les médailles d'or, d'argent et de bronze dans des disciplines olympiques telles la natation, le basket-ball, le cyclisme et le patinage artistique. Il y avait également des compétitions de bridge, de golf et de danse, et tant d'autres encore. Bailey évalua que les deux tiers des athlètes étaient des hommes et l'autre tiers des femmes.

Des problèmes financiers, au mois d'octobre, avaient soulevé quelques inquiétudes quant à la tenue des Jeux. Selon le *Sydney Morning Herald*, l'événement a permis à l'économie locale d'amasser près de 100 millions de dollars.

Faits saillants montréalais : En **danse sportive**, deux couples de Montréal ont remporté les médailles d'argent et de bronze. **L'équipe de hockey les Dragons de Montréal** a raflé l'or. Et la dernière, mais non la moindre, l'équipe féminine de **ballon volant de Montréal Paryse**, avec **Gabriel Pinkstone** de l'AML, s'est méritée l'or ! **FÉLICITATIONS !**

DIVERS

Un excellent article Internet pour les enseignants : comment confronter l'homophobie, comment aborder le sujet avec les étudiants, quoi faire :

<http://www.alterheros.com/francais/dossier/Articles.cfm?ss=t&s=&nfoid=170>

11 octobre 2002 - *Gay.com / PlanetOut.com* – Cette année pour la journée nationale américaine de la sortie du placard les artistes **k.d. lang, Cyndi Lauper, Rufus Wainwright, Sarah McLachlan et Ani DiFranco** entre autres ont joignés forces pour faire un album. Le 11 octobre 2002, qui est également le 15^e anniversaire de la marche sur Washington pour l'égalité des gais et lesbiennes ils ont lancé l'album "**Being Out Rocks**" mettant en vedette des artistes homosexuels et hétérosexuels appuyant la cause et défendant les droits des gais, lesbiennes, bisexuels et transsexuels.

Lecture suggérée : « L'école secondaire est une période délicate, une période où votre sexualité se manifeste. Si vous demandez aux étudiants quelles sont les pires insultes : "fifi" et "tapette" sont en tête de liste », affirme la spécialiste internationale de l'éducation des enfants **Barbara Coloroso**, qui vient tout

juste de publier un ouvrage intitulé *The Bully, the Bullied and the Bystander* (HarperCollins) qui, déjà, gagne la faveur du public.

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DES MÈRES LESBIENNES

DECEMBRE

Enfants et adultes: Samedi le 7 Décembre de 13:00 à 16:00h nous aurons notre 5^{ième} repas communautaire annuel du temps des fêtes. L'activité aura lieu comme d'habitude à l'Eglise Unitarienne située au 5035 de Maisonneuve ouest au coin de Claremont (métro Vendôme). Si vous comptez y assister veuillez nous le dire avant le premier Décembre et nous mentionner ce que vous voulez apporter pour le repas. Nous vous suggérons d'apporter quelque chose pour environ 8 personnes. Vous pouvez apporter ce que vous voulez dans une des catégories suivantes: salade, mets principal, dessert ou breuvages (jus, boissons gazeuses, etc.). **S.V.P. n'apportez pas de choses contenant des arachides en raison du risque de réaction allergique.** Nous suggérons une contribution de \$5.00 par famille (si possible) pour couvrir les dépenses de location de la salle, du gardien, de l'achat des assiettes, serviettes de table, etc., ainsi que des divertissements pour les enfants (bricolage, spectacle de magie). **Donc avisez nous de vos intentions le plus tôt possible avant le premier décembre au 514-846-1543.**

JANVIER

Pour adultes seulement : Samedi le 14 janvier 2003, à 20 h : Groupe de discussion. Sujet : PARTIR EN FAMILLE. Nous aborderons l'insémination (à la maison ou en clinique de fertilité), l'adoption, la famille d'accueil et les nouvelles lois québécoises. **Conférencière : Diane Tkalec, infirmière (Centre de fertilité de Montréal).**

Où : 6642 A, rue Christophe Colomb (métro Beaubien).

Pour les adultes et les enfants : Samedi le 25 janvier 2003 : Fêtes des neiges. Vous aurez plus d'information en temps et lieu.

NAISSANCES ET ADOPTIONS:

Un message de **Beth Foster et Lesley Fellows** : Juste un petit mot pour vous annoncer que notre bébé est né le **22 septembre à 22 h.** Nous sommes toutes heureuses qu'elle soit arrivée avec deux semaines d'avance ! Elle s'appelle **Claire Hannah Foster** et ne pèse que cinq livres. Maman et bébé se portent bien.

De **Nadine Fradet et Linda Beaumier** : Bonjour à toutes les mères de l'Association. Notre petite fille est finalement arrivée avec une semaine de retard. **Tanya Fradet** est née à l'hôpital Pierre-Boucher de Longueuil le **23 septembre à 20h 56.** Elle est la petite soeur de **Anthony Beaumier (14 mois)** qui est très heureux d'avoir cette nouvelle « poupée » à la maison. Il la couvre de caresses et de baisers. Tanya a beaucoup de cheveux foncés et de jolis

yeux. Nous sommes très fières de l'arrivée de ce petit ange dans notre famille. Les deux mamans sont extrêmement heureuses.

De **Marie-Pier Ouellet and Nathalie Allaire**: Je vous écris simplement pour vous annoncer l'arrivée d'un nouveau bébé au sien de l'association j'ai accouché d'un petit chaton (gros chaton) le **22 octobre**. Il se nomme **Charlie** il pèsait 10 livres 1 onces et mesurait 20 pouces ses deux mamans sont très heureuses. Au plaisir de vous le présenter bientôt.

ANNONCES:

Le Choeur Ouvert, une chorale gaie et lesbienne, recherche de nouvelles voix féminin. Les mercredis soirs 19 h00. Info : 514-302-7442

A Sherbrooke ou Magog!! J'ai deux places disponibles dans mon auto pour covoiturage aller à Montréal pour les activités "adultes seulement" de l'AML. Si tu es intéressée de voyager à peu de frais téléphone moi. **Annie (819) 563-2288.**

AUTRES ACTIVITÉS:

Sortie neige du groupe FemLib

Date : 18 janvier 2003

Rendez-vous : 11h30

Venez découvrir avec **FemLib** la **patinoire sur rivière** la plus longue au Québec. Neuf (9) km de glace en plein cour de Joliette, bordé par un sentier de Ski de fond et de marche avec une petite pente pour glissade avec les enfants si vous le voulez et votre "Crazy Carpet". Cette activité aussi est gratuite, mais les réservations sont nécessaires.

Pour tous les renseignements: <http://www.femlib.org>

Le bulletin de liaison est un espace libre pour permettre la communication entre les membres de l'association. Si vous voulez annoncer un évènement dans le prochain numéro, veuillez nous faire parvenir une note à info@aml-lma.org ou par la poste à AML, 2401 Coursol, Montreal, Quebec, H3J 1C8.

Si vous avez quelque chose à vendre, louer, acheter ou annoncer mais qui implique un échange d'argent alors vous pouvez placer une annonce dans le bulletin au cout de \$0.20 par mot.

Heather Mullin, M.S.W.

Thérapeute individuelle ou de groupe.

Pour individu, couple ou famille.

Intérêt particulier: santé mentale, addictions, orientation sexuelle et identité sexuelle.

Complexe de Santé Queen Elizabeth (métro Vendome)
(514) 769-7312.